

## DOSSIER DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 Septembre 2020

### Quatrième comité de programmation du contrat de convergence et de transformation 2019-2022 du 28 septembre 2020

Le contrat de convergence et de transformation de Mayotte représente la traduction budgétaire des engagements de l'État et des collectivités dans le plan pour l'avenir de Mayotte et le plan de convergence et de transformation. Il a été élaboré en concertation avec le Conseil départemental, les établissements publics de coopération intercommunale et les forces vives du territoire afin de répondre aux attentes des Mahorais et des Mahorais.

L'effort budgétaire significatif de **1,6 milliards d'euros** que représente ce contrat vise à accélérer le développement du 101<sup>e</sup> département français.

Le contrat de convergence engage les crédits de l'État, du Conseil départemental de Mayotte et des quatre intercommunalités signataires : la CADEMA, la CCPT, la CCSUD et la CCCO. D'autres partenaires tels qu'EDM, ou la CSSM y figurent. Des contributions valorisées et des contreparties mobilisées par les signataires y sont également inscrits.

**Pour rappel, lors du troisième comité de programmation qui s'est déroulé le 27 janvier 2020, 39,1 millions d'euros de subventions** ont été engagés pour un montant total d'investissements de **47,6 M€**.

Sur les trois premiers comités de programmation, depuis juillet 2019, **459 projets** ont été programmés pour un montant de **coût projets de 438 M€** dont **259 M€ de subventions** et **39 M€ de FCTVA** complémentaires qui seront redistribués aux collectivités.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32  
Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## QUATRIEME COMITÉ DE PROGRAMMATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

50 nouveaux projets d'investissements dont les dossiers sont éligibles au contrat de convergence ont été programmés pour un montant total de subventions de **162 M€**.

4 nouveaux dossiers sont pris en compte dans le cadre de la programmation des constructions scolaires du 2<sup>e</sup> degré, pour un montant total d'investissements publics de **127 M€**.

Au total, les 50 projets qui ont été programmés à l'occasion de ce nouveau comité représentent **un montant de coût projets de 178 M€**.

Montant total projets :	177,7 M€
État :	146,9 M€
État FCTVA :	6,0 M€
Conseil départemental :	15,1 M€
Autres partenaires :	6,6 M€

### Quelques exemples de dossier programmé :

- Le lycée des métiers du bâtiment ;
- Des travaux de réalisation de forage d'eau ;
- La construction du plateau sportif de Miréréni ;
- Les travaux prioritaires de gestion des eaux pluviales de Bandrélé ;
- L'aménagement touristique de la route de Sakouli.

## SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION DEPUIS JUILLET 2019

**Au terme de ce quatrième comité de programmation**, depuis juillet 2019, **509 projets ont été programmés** pour un montant de coût projets de 616 M€ dont 428 M€ de subventions et d'investissements publics et 45 M€ de FCTVA.



## PRÉFET DE MAYOTTE

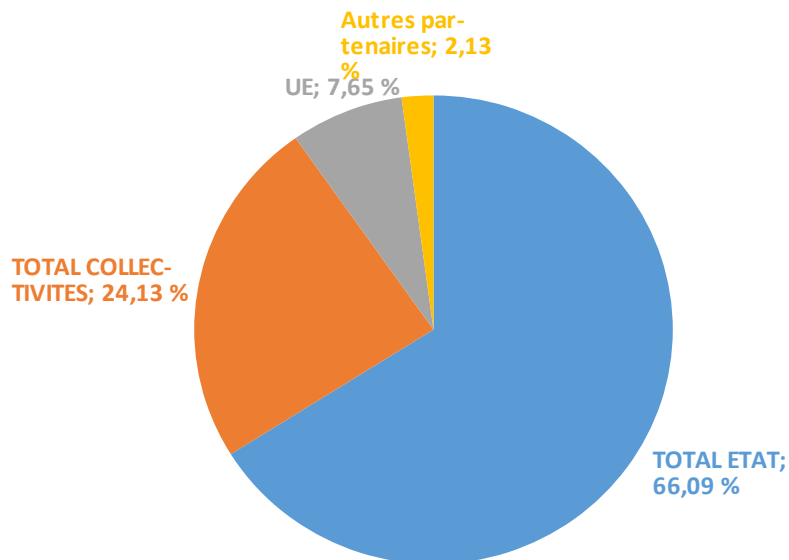
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Rappel sur les engagements financiers du contrat de convergence et de transformation 2019-2022

L'État s'engage formellement sur des crédits contractualisés pour la durée du contrat. La maquette financière comporte également des enveloppes prévisionnelles globales sur les différentes actions programmées à Mayotte, dans une rubrique dédiée aux crédits valorisés. La différenciation entre crédits contractualisés et crédits valorisés est précisée au sein de la maquette financière, les contributions du Conseil départemental et des intercommunalités sont également intégrées au sein de la maquette selon les mêmes conditions.

#### Répartition des montants par financeurs

<b>TOTAL ETAT</b>	<b>1 088 764 636 €</b>
<b>TOTAL COLLECTIVITES</b>	<b>397 559 300 €</b>
<b>UE</b>	<b>126 080 500 €</b>
<b>Autres partenaires</b>	<b>35 112 267 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 647 516 703 €</b>





## PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Etat, crédits contractualisés	608 649 770 €
Etat, crédits valorisés	480 114 866 €
Conseil départemental, crédits contractualisés	311 097 500 €
Conseil départemental, crédits valorisés	15 000 000 €
EPCI et Intercommunalités, crédits contractualisés	46 407 000 €
EPCI et Intercommunalités, crédits Valorisés	25 054 800 €
Autres partenaires, crédits valorisés	35 112 267 €
Crédits Européens valorisés	126 080 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 647 516 703 €</b>

### Les grandes thématiques en pratique

**Les constructions scolaires, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur : 477,5M€**

- Construction scolaires du premier degré au bénéfice des communes : **121 M€**
- Construction scolaires du second degré : **334 M€**
- L'extension du centre universitaire de Mayotte : **11,5 M€**
- L'enseignement technique : **10 M€**

**Le plan global de transport et déplacement de Mayotte et les routes (PGTD) : 260 M€**

**Le logement et les requalifications urbaines : 220 M€**

- Subventions au logement et l'aménagement : **120 M€**
- Renouvellement urbain : **100 M€**

**La santé : 216 M€**

**L'eau et l'assainissement : 120 M€**

**Le développement économique, les filières et le tourisme : 88 M€**

**La formation professionnelle : 73 M€**

**Les infrastructures sportives : 55 M€**

**Autres thématiques : 138 M€**



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

